

4. L'environnement

A. Le potentiel

Le marché de l'environnement recèle un fort potentiel d'expansion. En 1995, en dépit d'un ralentissement de la croissance, le chiffre d'affaires des éco-industries a atteint 34 milliards de dollars (+ 2 p. 100). Cette même année, les investissements liés à la protection de l'environnement représentaient 20 p. 100 des investissements totaux dans l'industrie (+ 9 p. 100).

La structure du tissu industriel varie cependant selon les secteurs d'activités. L'eau et les déchets absorbent la plus large part de la dépense nationale en matière de protection de l'environnement (26 milliards de dollars en 1995). Ces secteurs sont dominés depuis de nombreuses années par de grands groupes spécialisés dans l'environnement et les travaux publics : la Lyonnaise des Eaux-Dumez, la Compagnie générale des eaux et la SAUR, filiale de Bouygues. Ces grands groupes français sont les seules entreprises européennes à posséder le contrôle de l'ensemble des

fonctions de conception, de construction et d'exploitation et à pouvoir le valoriser à l'échelle internationale. À côté de ces grands groupes, les PME, souvent des équipementiers indépendants, font preuve d'un dynamisme technologique et commercial qui leur permet de jouer un rôle sur les marchés français et étrangers. Les PME optent souvent pour une stratégie de niche mono-produit ou mono-secteur et sont susceptibles de fournir des matériels aux homologues étrangers des trois grands groupes français.

Le secteur industriel a été, ces dernières années, le plus exposé à la montée des préoccupations environnementales. Le renforcement et l'extension des réglementations, la préoccupation croissante du public et des consommateurs (en ce qui concerne la préservation de l'environnement) et la concurrence accrue entre industriels sont des facteurs parmi tant d'autres qui ont conduit de nombreuses entreprises (d'abord les plus grandes) à se doter de politiques en matière d'environnement, pour faire face à des enjeux stratégiques parfois considérables.

La protection de l'environnement ouvre donc un large secteur d'activités nouvelles à développer où les technologies novatrices vont trouver un champ d'application aux possibilités très larges. Il s'agit de repenser non seulement les produits, mais aussi les procédés de fabrication. Les entreprises canadiennes peuvent ainsi profiter de nombreuses occasions d'affaires qui se présentent dans les quatre grands secteurs de l'environnement (déchets, eau, air, bruit) puisque c'est au niveau des technologies et des procédés que le Canada a acquis une solide réputation dans ces différents domaines.

Domaines prometteurs

- **Traitement des déchets (déchets industriels, restauration des sites contaminés, décontamination des sols);**
- **gestion de l'eau (assainissement et traitement de l'eau dans les villes);**
- **lutte contre la pollution (contrôle de la pollution atmosphérique et lutte contre cette forme de pollution);**
- **pollution par le bruit (problème de plus en plus grave en France : études de génie acoustique, méthodes et matériaux de construction améliorés).**

Le marché de l'environnement recèle un fort potentiel d'expansion. En 1995, malgré un ralentissement de la croissance, le chiffre d'affaires des éco-industries atteignait 34 milliards de dollars (+ 2 p. 100).

